

Communiqué de presse

Indigita et BRP Tax publient un cours en ligne sur la fiscalité transfrontalière en Allemagne

Genève, 25 mai 2023 - **L'entreprise suisse de regtech Indigita SA collabore avec BRP Tax SA, un fournisseur de premier plan d'expertise fiscale transfrontalière, pour offrir un nouveau cours d'apprentissage en ligne sur la fiscalité allemande et le traitement connexe de différents produits financiers dans un contexte transfrontalier. Cette formation vient compléter le large portefeuille de cours en ligne d'Indigita couvrant des sujets fiscaux généraux ou spécifiques à un pays.**

La nouvelle formation en ligne sur la fiscalité transfrontalière allemande s'adresse aux professionnels de la finance qui travaillent avec des personnes considérées comme des résidents fiscaux en Allemagne. Les participants au cours obtiendront une vue d'ensemble des règles d'imposition des clients privés, en mettant l'accent sur le traitement fiscal des différents produits financiers.

La formation est structurée en cinq chapitres complets et commence par une introduction aux principes fondamentaux de la fiscalité allemande. Les participants découvrent les critères permettant de déterminer si une personne est considérée comme un résident allemand d'un point de vue fiscal. Dans le chapitre suivant, consacré à l'imposition des revenus, le cours décrit les différentes catégories de revenus et examine en détail l'impact fiscal des actifs privés liés à des instruments financiers.

La formation donne un aperçu des droits de succession et d'autres impôts pertinents dans un contexte transfrontalier allemand, avant de se concentrer sur la loi générale allemande sur les impôts et la loi sur les impôts étrangers pour expliquer l'application des règles fiscales anti-évasion pour les sociétés offshore, les polices d'assurance-vie, les trusts et les fondations, et d'autres.

Le cours en ligne se poursuit par un aperçu des taux d'imposition applicables aux différents produits financiers, tels que les crypto-actifs, les opérations de change (au comptant), les produits dérivés, les obligations, les actions, les métaux précieux et autres. Une attention particulière est accordée à la fiscalité des fonds d'investissement. La formation se termine par la présentation de plusieurs études de cas et demande aux participants de remplir de courts contrôles de connaissances pour confirmer leur progression dans l'apprentissage.

Le cours en ligne dure environ 40 minutes et est disponible en anglais. La formation peut être réservée dans le cadre d'un abonnement d'entreprise.

Pour plus d'informations sur l'ensemble de l'offre d'apprentissage en ligne d'Indigita :

<https://www.indigita.ch/e-learning>

À propos Indigita SA

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

À propos de BRP Tax SA

BRP Tax SA est une filiale de BRP Bizzozero & Partners SA. Son objectif est d'aider les banques privées et les gestionnaires de patrimoine à relever les nouveaux défis dans le domaine de la fiscalité des clients dans les pays du monde entier. BRP Tax offre des produits et services qui couvrent l'ensemble des activités liées à la fiscalité dans le cadre de la gestion de fortune privée. Dans ce contexte, BRP Tax facilite la mise en œuvre de l'adéquation fiscale des investissements financiers en fonction du pays de domicile d'un client privé ou de son régime fiscal particulier.

www.brptax.com

Contact presse

Elena Liotto

Head of Marketing & Communications

+41 78 763 48 70

elena.liotto@indigita.ch